



Déclaration de reconnaissance et d'acceptation

Justification et processus

Tous les candidats doivent informer leur section de leur intention de se présenter aux élections du conseil d'administration de Patinage Canada. Une déclaration de reconnaissance et d'acceptation doit être obtenue du président ou de la présidente de la section et d'un autre membre du conseil d'administration de la section) d'ici le 15 mars 2024, afin de respecter la date limite de soumission des candidats.

Les candidats peuvent se présenter aux élections dans plus d'une catégorie d'élection, s'ils répondent aux critères d'admissibilité connexes. Par conséquent, les déclarations de reconnaissance et d'acceptation devraient inclure toutes les catégories d'élection potentielles (postes au conseil d'administration), dans lesquelles les candidats comptent se présenter aux élections.

**** Les déclarations de reconnaissance et d'acceptation doivent être soumises directement à Jeff Partrick, à jpartrick@skatecanada.ca, d'ici le 15 mars 2024.**

Nom du candidat ou de la candidate :

Catégories d'élection offertes qui intéressent le candidat ou la candidate : (veuillez cocher toutes les catégories applicables) :

- administrateur/administratrice pour l'Ouest
- administrateur/administratrice pour le Québec
- administrateur/administratrice pour les entraîneurs
- administrateur non désigné/administratrice non désignée

Je comprends que Patinage Canada s'appuie sur cette déclaration de reconnaissance et d'acceptation pour accepter la demande, en vue des prochaines élections au conseil d'administration de Patinage Canada.

Nom du représentant ou de la représentante de la section et poste au conseil :

Signature :

Date :